

**01/10/2021 – Mini-centre  
d'automne**

HASNON



# Mini Centre de Loisirs

Du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre 2021

## TARIF

Enfants de la commune

6,50€ / jour

Garderie

2€ le matin

2€ le soir

## INSCRIPTIONS

du 27/09 au 16/10

sur la plateforme de  
réservation cantine/garderie

**Inscription à la journée**

si vous n'avez pas d'identifiants  
rapprochez vous de la Mairie  
[accueil@hasnon.fr](mailto:accueil@hasnon.fr)



Le Centre de loisirs accueillera les enfants à l'école du centre.  
La garderie sera assurée tous les jours au même endroit de 7h à 9h et de 17h à 18h30.

Pour les parents n'ayant pas de compte sur la plateforme de réservation cantine/garderie :

[Téléchargez la fiche d'inscription au mini-centre d'automne 2021](#)

---

**29/09/2021 – Arrêté du Paris-Roubaix Juniors**

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
ST AMAND RIVE DROITE
COMMUNE
HASNON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2021/48

Liberté Égalité Fraternité

## ARRÊTÉ DU MAIRE

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu l'article L22.12.1 du Code des Collectivités territoriales concernant les pouvoirs de police du Maire

Considérant qu'à l'occasion du passage du « *Paris Roubaix Juniors* » le **Dimanche 3 Octobre 2021,**

Il y a lieu de prendre toutes mesures en vue de préserver la sécurité publique,

### *ARRETONS*

Article 1er : Le Dimanche 3 Octobre 2021, le « *Le Paris Roubaix Juniors* » est autorisé à circuler dans la commune d'HASNON selon les dispositions suivantes.

Article 2 : Venant de MILLONFOSSE, la course empruntera l'itinéraire suivant : Le CD 953, rue Olivier Deguise, rue Jules Guesdes, rue Marcel Sembat, direction HELESMES.

Article 3 : Le stationnement sera interdit sur le parcours du « *Paris Roubaix Juniors* » entre 8 h 00 et 14 h 30 et la circulation sera interdite durant le passage de la course.

Article 4 : Les services de Police, Gendarmerie, Pompiers et SMUR ne sont pas concernés à l'article 3.

Article 5 : La course cycliste sera encadrée par les forces de l'ordre et les organisateurs.

Article 6 : Les forces de l'ordre pourront procéder à l'enlèvement aux frais, risques et périls du propriétaire, de tout véhicule stationné hors des zones réservées à cet effet ou gênant la circulation.

Article 7 : Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 2 Septembre 2021

Le Maire,

André DESMÉDT



---

**24/09/2021 – Ordre du jour de  
la Réunion de Conseil  
Municipal du 30 septembre**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil municipal de la commune d'HASNON se réunira,

en séance (1) ORDINAIRE, le **Jeudi 30 Septembre 2021 à 19 h 00 à la Salle des Fêtes**

Fait à HASNON, le 23 Septembre 2021

Le Maire,



André DESMEDT

**OBJET DE LA REUNION (2)**

1. APPROBATION DE LA REUNION DE CONSEIL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021
2. SUBVENTIONS 2021 : REGULARISATION
3. DECISIONS MODIFICATIVES
4. EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BÂTIES DE 2 ANS
5. FOND DE CONCOURS CAPH
6. APPEL A PROJETS : socle numérique dans les écoles élémentaires
7. DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE : demande de subvention
8. VENTE PMI / Désaffectation et déclassement – vente parcelle AB 1034
9. ACHAT A L'EURO SYMBOLIQUE DE LA PARCELLE AP 113 ET AP 118
10. RUELE LASSON : vente d'une partie (déclassement/désaffectation/vente)
11. AUTORISATION DE PASSAGE : Accès Terrain de foot / Salle des sports
12. RECENSEMENT 2022 : création d'un poste de coordonnateur/création de 8 postes d'agents recenseurs
13. CLECT : Approbation des attributions de compensation révisées
14. BILAN CLSH JUILLET 2021

(1) Ordinaire ou extraordinaire.

(2) La mention de l'ordre du jour est obligatoire.

---

# 16/09/2021 – Informations sur les travaux de la RD955

Lors des travaux de la RD955, effectués par le département du 20 au 24 septembre, rue Jean Jaurès et rue Henri Durre, il sera toujours possible pour les personnes venant de Cataine d'emprunter la **rue Marcel Sembat**, la **rue Jules Guesde** puis la **rue Olivier Deguise** pour rejoindre les accès vers Saint-Amand et Valenciennes.

Concernant la rue Narcisse Lesur, à partir du n°28 A, l'accès sera possible à double sens **uniquement pour les riverains**. Il ne sera pas possible de l'emprunter en voiture pour déposer les scolaires à l'entrée de l'école.

Merci pour votre compréhension.

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
ST AMAND RIVE DROITE
COMMUNE
HASNON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté Égalité Fraternité

## ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2020/58

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu les articles L.131-1 et suivants du Code des Communes,

Suite aux travaux de réfection de la couche de roulement sur la RD 955 (rue Jean Jaurès/ rue Henri Durre) entraînant des perturbations sur les axes de transport,

Suite à la demande la Société TRANSVILLES afin d'assurer le ramassage scolaire sur la place de Cataine

### **ARRETE**

- Article 1 Afin de permettre le ramassage scolaire sur l'arrêt de la place de Cataine et de donner la possibilité au chauffeur de faire demi-tour sur celle-ci, la place de Cataine sera interdite au stationnement du **Lundi 20 septembre 2021 au Vendredi 24 septembre 2021 de 7 h 00 à 18 h 30.**
- Article 2 Les pompiers, les services de police et le SMUR ne sont pas concernés par l'article 1.
- Article 3 La signalisation adéquate sera apposée par les services municipaux.
- Article 4 Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés en ce qui concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 15/09/2021

Le Maire,



*Ad*  
André DESMEDT



DÉPARTEMENT
NORD
CANTON
ST AMAND RIVE DROITE
COMMUNE
HASNON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

## ARRÊTÉ DU MAIRE

2021/53

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu le Code des Communes Article L.131.1 et 2, L.131.3 et 131.49

Suite aux travaux d'entretien de la RD955 (rue Jean Jaurès/ Henri Durre)  
et dans le but de faciliter la circulation des automobiles dans les axes  
avoisinants

### ARRETONS

- Article 1er : La rue Narcisse Lesur (après le pont en direction de la salle des fêtes) sera accessible en double sens du **Lundi 20 Septembre 2021 au Vendredi 24 septembre 2021** pour permettre l'accès des riverains ainsi que pour la collecte des ordures ménagères.
- Article 2 : Interdiction d'accéder en voiture par cet axe pour se rendre au groupe scolaire.
- Article 2 : La signalisation adéquate sera apposée par les services municipaux.
- Article 3 : Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés, en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 16/09/2021



Le Maire,

André DESMEDT

---

# 14/09/2021 – Journées Européennes du Patrimoine

Le week-end des 18 & 19 Septembre aura lieu les **Journées Européennes du Patrimoine**.

Cette année le thème national retenu est : « **Patrimoine pour tous** »

La ville d'Hasnon, s'est engagée dans le développement des animations en direction des familles et a souhaité vous proposer **deux parcours culturels**.

[Parcours Centre](#) (9,5 km)

[Parcours Nature](#) (8 km)

Présentés sous forme de livrets, ces circuits détaillent les monuments et lieux emblématiques de la ville. Sous une forme ludique, les enfants apprécieront les différents jeux, rébus et mots cachés qui figurent dans ces 2 livrets.

Cette présentation vous permettra d'égayer votre balade en la rendant accessible aux plus jeunes de la famille.

**Vous aurez la possibilité de vous procurer gratuitement, sans inscription, dès ce mardi 14 septembre, ces deux livrets sur**

**simple demande en mairie ou en bibliothèque.**

La **Bibliothèque municipale** est ouverte le samedi de 10h30 à 12h et de 15h à 16h.

Si vous n'avez pas la possibilité d'effectuer ces balades durant le week-end, elles peuvent être réalisées tout au long de l'année.

Par ailleurs, vous aurez la possibilité de vous rendre au **musée de la fléchette** le samedi 18 et dimanche 19 septembre de 10h à 16h sans rendez-vous.

Découvrez également l'intérieur de notre **église communale**, elle cache de nombreux trésors de notre patrimoine.

Elle sera ouverte pour l'occasion de 10h à 18h le samedi et de 9h à 18h le dimanche.

Messe dominicale prévue ce dimanche à 9h.

Nous espérons étoffer ces animations à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine dès l'année prochaine.

En attendant, nous espérons vous voir nombreux, (re)découvrir les lieux et monuments qui ont fait l'histoire de notre ville.

N'oubliez pas les gestes barrières pour votre sécurité et celle des autres.

---

**09/09/2021 – Retour du Camion  
bleu « vaccination » Covid-19  
à Hasnon**



Pour votre santé  
**LE DÉPARTEMENT  
EST LÀ !**

**Covid-19 : le Département du Nord vient à votre  
rencontre avec une équipe de vaccination mobile :**

**VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021  
de 9h30/12h30 et de 13h30/17h  
HASNON**

**Salle de la Gare (avenue Juste Monier)  
sans rendez-vous (type d'injection : doses 1, 2)**

**Plus d'informations au 03 59 73 25 40.**

**L'opération est conduite avec le Centre de Vaccination de Saint-  
Amand et la commune d'Hasnon.**

**Ce service vous est proposé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé.  
Il complète l'offre de vaccination disponible chez les professionnels de santé habilités.**



---

# 03/09/2021 – Horaires du Parc du Faisan Doré

Les vacances scolaires étant terminées, le Parc du Faisan Doré change ses horaires.

Il est désormais ouvert le mercredi, le samedi et le dimanche de 14h à 19h.



**Le Parc  
du Faisan Doré**

**est ouvert**

**hors vacances scolaires**

**le mercredi,**

**le samedi**

**et le dimanche**

**de 14h à 19h.**



Ville d'Hasnon



OMSC



---

# **02/09/2021 – Coupures de courant dans la commune**

Des coupures de courant sont prévues vendredi 3 septembre de 8h à 11h45 dans la rue Camille Pelletan et la rue Jean Jaurès.



ZE VALENCIENNES

**POUR AFFICHAGE**

**COUPURES DE COURANT  
POUR TRAVAUX**

Commune de : HASNON

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous devez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

Horaires des coupures :

vendredi 3 septembre 2021  
de 08h00 à 11h45

Quartiers ou lieux-dits :

1 au 5, 9 au 11, 6, 1B rue CAMILLE PELLETAN  
74 au 76 rue JEAN JAURES

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

67 rue du Rempart  
BP 70319  
59305 VALENCIENNES CEDEX  
Tél :  
Email :  
enedis.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement





---

**01/09/2021 – La rentrée du  
Dragon D'eau**

Centre Aquatique de Saint-Amand-les-Eaux

# NAGER, BOUGER ET S'AMUSER!

DU 30 AOUT  
2021  
AU 2 JUILLET  
2022



SAISON  
2021-22



  [dragondeau.fr](https://www.dragondeau.fr)



**Au dragon  
d'eau**  
Centre Aquatique  
Municipal de Saint-Amand-les-Eaux

 03 27 33 99 00

Pour consulter le dépliant avec les différents horaires,

plannings, tarifs et autres informations, cliquez [ici](#).

---

# 31/08/2021 – Nouveaux horaires de la Bibliothèque

A partir du 7 septembre 2021, la bibliothèque municipale, située place de l'Eglise, sera ouverte les jours suivants :

- Mardi 18h à 19h
- Mercredi 14h à 16h
- Vendredi 14h à 17h
- Samedi 10h30 à 12h et 15h à 16h

